

Québec, le 11 mai 2009

Mesdames et Messieurs les Gestionnaires  
du contrôle de l'effectif scolaire  
des commissions scolaires,

**OBJET : Validation des élèves jeunes en dépassement de  
l'âge maximal - Année scolaire 2008-2009**

La Direction des opérations financières aux réseaux (DOFR) a **émis** des requêtes, par l'entremise de l'Agenda des tâches concernant la validation des élèves jeunes en formation générale en situation de dépassement de l'âge maximal pour l'année scolaire 2008-2009.

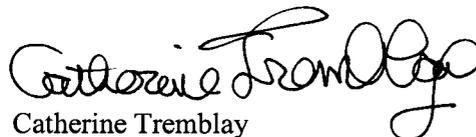
Vous devez **intervenir** sur chacune des requêtes qui vous ont été **émises**. Une intervention de votre part est requise, d'ici le 26 mai prochain, afin que la DOFR puisse reconnaître ces déclarations aux fins de financement.

Les pièces justificatives numérisées à joindre à chacune de vos interventions sont énumérées dans la procédure « Action à prendre - Tâches à l'agenda » portant le nom de ce contrôle. Pour accéder à cette procédure, vous pouvez utiliser l'hyperlien qui se trouve dans le champ « Description détaillée » de chacune des tâches émises.

Pour tout renseignement additionnel, je vous invite à communiquer avec l'analyste responsable de votre dossier à la DOFR.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Direction des opérations financières  
aux réseaux



Catherine Tremblay  
Directrice

CT/JM/ns

c. c. Responsables de l'effectif scolaire jeune de la formation générale  
MM. Clément Larivière, directeur, DGSC  
Simon Gignac, DGSC